

Zajic (Andréas). *"Zu ewiger gedachtnis aufgericht". Grabdenkmaler als Quelle fur Memoria und Repräsentation von Adel und Bürgertum im Spatmittelalter und in der Frühen Neuzeit. Das Beispiel Niederösterreichs.*

Monique Weis

Citer ce document / Cite this document :

Weis Monique. Zajic (Andréas). *"Zu ewiger gedachtnis aufgericht". Grabdenkmaler als Quelle fur Memoria und Repräsentation von Adel und Bürgertum im Spatmittelalter und in der Frühen Neuzeit. Das Beispiel Niederösterreichs..* In: Revue belge de philologie et d'histoire, tome 84, fasc. 2, 2006. Histoire medievale, moderne et contemporaine - Middeleeuwse. moderne en hedendaagse geschiedenis. pp. 521-522;

https://www.persee.fr/doc/rbph_0035-0818_2006_num_84_2_7291_t1_0521_0000_2

Fichier pdf généré le 17/04/2018

aantal bezoekers, hun nationale herkomst en hun sociale positie. Het is misschien beroepsmisvorming maar enkele sprekende grafieken met dat materiaal waren in onze ogen meer geschikt geweest om de weerslag van de economische conjunctuur, de spoorwegbouw, de stoomscheepvaart op de Rijn en de politieke situatie inclusief de internationale conflicten op de aantrekking van Ems te volgen.

Los van elkaar, bieden de vijf bijdragen in hun chronologische orde al met al een relatief overzichtelijke geschiedenis van de Duitse kuuroordpraktijken. Men kan alleen verhoppen dat voor Spa en de badsteden aan de Belgische kust een soortgelijke bundel zou verschijnen en dat het instituut te Mainz op een analoge wijze een bundel zou leveren over de Rijnromantiek uit de eerste helft van de negentiende eeuw die een van de auteurs sporadisch ter sprake bracht. – Raymond VAN UYTVEN.

ZAJIC (Andréas). *“Zu ewiger gedachtnis aufgericht”. Grabdenkmaler als Quelle für Memoria und Repräsentation von Adel und Bürgertum im Spätmittelalter und in der Frühen Neuzeit. Das Beispiel Niederösterreichs.* Wien/München, Oldenbourg, 2004; un vol. in-8°, 404 p. (MITTEILUNGEN DES INSTITUTS FÜR ÖSTERREICHISCHE GESCHICHTSFORSCHUNG, Ergänzungsband 45). – Cette étude à cheval sur l’histoire et la philologie est la version remaniée d’une thèse de doctorat soutenue à l’Université de Vienne en 2001. Elle puise dans l’importante collection de ‘sources’ funéraires qu’est en train de constituer un groupe de travail spécialisé au sein de l’Académie autrichienne des Sciences. Après un premier ouvrage sur les territoires de l’ancien archiduché proprement dit, Andréas Zajic a élargi ses recherches à toute la Basse-Autriche et à certaines régions limitrophes. Ils s’est fixé comme limites chronologiques la fin du XIII^e et le début du XVIII^e siècles, mais ce sont surtout les XVI^e et XVII^e siècles qui retiennent son attention. Pendant cette période, bien des membres de la haute noblesse quittèrent leurs terres pour s’installer à Vienne et faire carrière à la cour impériale. Leurs attitudes à l’égard des lieux de sépulture ancestraux changèrent et de nouvelles pratiques d’inhumation virent le jour. Les réflexions de Zajic s’inscrivent dans le cadre du renouveau de l’histoire sociale qui se profile depuis quelques années autour des concepts de ‘mémoire’ et de ‘représentation’. L’analyse des monuments funéraires peut en effet contribuer à la compréhension des mentalités aristocratiques et, dans une moindre mesure, de la culture bourgeoise, telles qu’elles se maintenaient et se transformaient à la fin du Moyen Âge et au début des Temps Modernes.

Un premier chapitre est consacré aux dispositions dont le but était de garantir la permanence des lieux de sépulture et donc de la mémoire des défunts. Zajic s’intéresse aux différentes formes de ‘contrats’ conclus avec les paroisses en charge des monuments funéraires, de la fondation pieuse au droit de patronage en passant par d’autres moyens de pression et de contrôle. La deuxième partie traite du choix de l’emplacement: l’enterrement dans le chœur de l’église, à proximité de l’autel et des reliques, étant réservé à quelques privilégiés, les autres nobles optèrent pour des endroits bien visibles et hautement prestigieux, dignes de leur position dans la société. Si le choix entre le tombeau du mari et celui de la famille d’origine se posa pour de nombreuses veuves, la plupart d’entre elles finirent par préférer la première solution. La Réforme engendra un nouvel élément de distinction puisque les protestants étaient désormais inhumés dans des cimetières particuliers, en dehors des villes et indépendamment des traditions familiales.

Le troisième chapitre s’attarde sur les aspects extérieurs des monuments funéraires. Ceux-ci étaient davantage dictés par le souci de respecter les usages propres à chaque catégorie sociale que par la volonté de se démarquer en tant qu’individu. La dalle

mortuaire armoriée était le type de sépulture le plus répandu à la fin du Moyen Âge. Les représentations figurées, en position debout ou couchée, connurent un succès croissant au cours des siècles suivants. Les attributs qui accompagnaient ces ensembles aux dimensions parfois imposantes renvoyaient à des valeurs séculaires de la noblesse, tels le courage, la fidélité ou encore la vertu très féminine de la piété. Zajic montre que les épitaphes, des mémoriaux érigés loin du lieu de sépulture, devinrent une pratique courante dès le XIV^e siècle; à partir de la deuxième moitié du XVI^e siècle, ils visaient à entretenir le souvenir de toute une lignée plutôt que celui d'un seul défunt. D'après l'auteur, les divisions confessionnelles n'ont pas laissé beaucoup de traces dans le patrimoine funéraire: les symboles et les textes retenus étaient souvent les mêmes, quelle que soit l'appartenance religieuse du commanditaire. La quatrième et dernière partie aborde le rôle des inscriptions funéraires dans les processus de construction identitaire. Certains éléments, à commencer par rénumération des titres et le rappel de l'ancienneté généalogique, servaient clairement à légitimer le pouvoir et les prérogatives de la noblesse. Andréas Zajic conclut que son étude de cas, centrée sur la Basse-Autriche, devrait faire des émules dans les autres pays européens et déboucher sur une approche comparative – Monique WEIS.

FEDERINOV (Bertrand). *Quatre siècles d'imprimerie à Mons. Catalogue des éditions montoises (1580-1815) du Musée royal de Mariemont*. Morlanwelz, Musée royal de Mariemont, 2004; un vol. in-4°, LX – 98 p. (MONOGRAPHIES DU MUSÉE ROYAL DE MARIEMONT, n° 12). – La bibliothèque du Musée royal de Mariemont est bien connue: ses expositions régulières sont admirées tant du grand public que des milieux intellectuels et ses publications sont appréciées au plan scientifique. Rappelons que c'est à Raoul Warocqué (1870-1917) que nous devons les collections muséales et la riche bibliothèque. Collectionneur éclairé, sachant s'entourer des conseils de spécialistes, il a rassemblé un fonds de livres anciens tout à fait remarquable. Ceux qui nous concernent ici sont sortis d'officines montoises, à l'exception de trois "pré-impressions", commandées à deux imprimeurs anversoises, par Antoine et Jean Pissart, libraires à Mons, avant l'installation de l'imprimerie dans cette ville. En matière d'impressions montoises, il faudrait ajouter un bon millier de placards et ordonnances qui devront faire l'objet d'un traitement ultérieur.

Près de 90 % des impressions montoises cataloguées ici ont été achetées par Raoul Warocqué, témoignage éloquent de l'intérêt qu'il porte à sa région. Il s'agit pour lui de rassembler tout ce qui la concerne quels que soient la qualité matérielle de l'ouvrage et son contenu. Son approche est donc différente de celle qu'il adopte pour ses autres achats d'ouvrages où la fraîcheur des pièces et la qualité de la reliure sont déterminants. De plus, cet intellectuel libéral et franc-maçon qui affichait ses convictions anti-cléricales n'a pas négligé les livres religieux qui, on va le voir, dominent dans le fonds montois. Par testament, Raoul Warocqué lègue sa propriété et les collections qu'elle contient à l'Etat belge. Le fonds de livres montois, qu'il a patiemment rassemblé, s'est quelque peu enrichi au cours du temps grâce aux conservateurs avisés, Paul et Germaine Faider-Feytmans, ainsi qu'à des legs et achats.

Pour rédiger le catalogue, une date s'imposait à Bertrand Federinov, le *terminus a quo*, 1580, année de l'installation du premier imprimeur à Mons. Le *terminus ad quem*, 1815, choisi arbitrairement, peut se justifier par un événement politique, mais surtout par les bouleversements techniques que connaît l'imprimerie dans les premières décennies du XIX^e siècle. Pourquoi un imprimeur à Mons? La ville abrite des institutions importantes, c'est une ville de juristes qui passent commande aux libraires montois et ceux-ci font imprimer pour leurs clients dans les villes mar-